



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2030

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Magog une ville nature, durable et prospère

Le conseil municipal a mis en œuvre une démarche de planification stratégique pour définir les priorités d'intervention de la Ville de Magog pour les prochaines années.

Devant les différents enjeux de société auxquels nous sommes confrontés et la multitude de projets potentiels, nous avons identifié ce sur quoi nous allions concentrer nos efforts jusqu'en 2030.

Cette réflexion a été co-réalisée avec les élus municipaux, la direction et les employés de la Ville de Magog, les organismes de notre territoire ainsi que les citoyennes et les citoyens.

VISION 2024-2030

Ensemble, nous avons établi notre plan de match!

Nos actions seront guidées par six grands axes qui concernent le développement du territoire, l'environnement, l'économie, les services offerts, les infrastructures et les employés municipaux.

Nos aspirations communes nous permettront de prendre des décisions cohérentes, complémentaires et inspirantes propulsées par les projets porteurs qui ont été identifiés par la communauté de Magog.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons la vision 2024-2030 qui guidera nos décisions et nos actions.

Votre conseil municipal
Mandat 2021-2025



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Ce pourquoi nous existons

Offrir des services répondant aux besoins présents et futurs de notre communauté et de nos visiteurs.

Notre vision

CE QUE NOUS VOULONS ATTEINDRE D'ICI À 2030

Entre lacs et montagnes, oser le développement durable d'un milieu de vie tissé serré tout en préservant notre nature.

Nos valeurs

CE QUI GUIDERA NOS COMPORTEMENTS ET NOS DÉCISIONS

- Approche client
- Créativité et innovation
- Efficience
- Esprit d'équipe et de collaboration
- Respect
- Plaisir et qualité de vie au travail

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

Créons ensemble la ville de Magog 2030!

Pour offrir des services qui répondent aux besoins présents et futurs de notre communauté et de nos visiteurs, nous avons impliqué les citoyennes et les citoyens dans cette démarche de planification stratégique.

Les 31 octobre 2023, 6 novembre 2023, 24 janvier 2024 et 28 février 2024, près de 1 000 personnes ont pris part aux différentes étapes entourant cette réflexion.

MERCI à toutes les personnes qui ont participé d'avoir contribué à la richesse de la démarche!



→ DES ATELIERS DE CONSULTATION auxquels ont participé :

- Le conseil municipal et l'équipe de direction de la Ville de Magog
- **52** employés de la Ville de Magog
- **43** organismes et partenaires

LES OBJECTIFS :

Définir la mission, la vision, les aspirations et les projets porteurs qui guideront nos décisions et nos actions pour les prochaines années.

→ UN SONDAGE auquel ont répondu :

- **859** citoyens ou personnes travaillant sur le territoire de Magog

LES OBJECTIFS :

Identifier les projets porteurs les plus significatifs pour concrétiser la vision et faire de Magog une ville nature, durable et prospère.



ASPIRATION

Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire

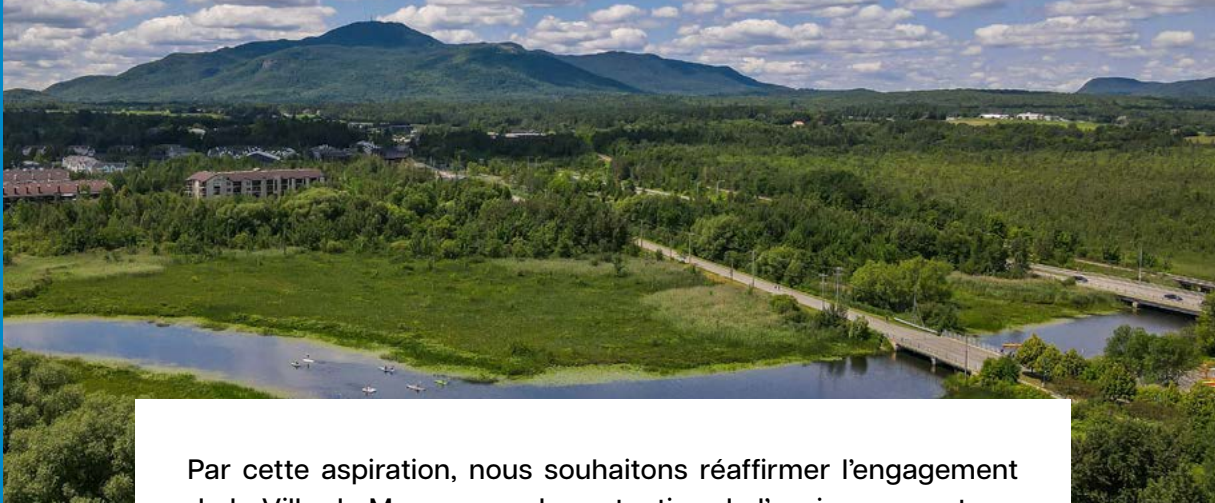
- Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.
- Soutenir des projets de quartiers densifiés.
- Verdir la ville et ses espaces publics.

Cette aspiration concerne le développement cohérent de notre territoire selon les principes de densification. Tout en respectant l'ADN de Magog, il importe de repenser et d'adapter nos façons de faire pour mieux répondre aux besoins en matière de logement et aux défis d'occupation du territoire. Nous souhaitons également nous doter d'une vision de développement adaptée pour certains secteurs témoignant l'histoire de Magog.



ASPIRATION

2



Par cette aspiration, nous souhaitons réaffirmer l'engagement de la Ville de Magog pour la protection de l'environnement sur l'ensemble du territoire. Il est primordial de nous adapter aux changements climatiques tout en impliquant la population dans l'adoption de pratiques écoresponsables.

Protéger nos milieux naturels

- Accentuer nos actions de protection de l'eau.
- Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.
- Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.
- Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.



ASPIRATION



Propulser la vitalité économique de notre communauté

- Encourager les commerces et services de proximité.
- Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.
- Maintenir l'attractivité du centre-ville et de l'offre commerciale du territoire.
- Optimiser l'espace du parc industriel.

Cette aspiration vise à faire prospérer économiquement la ville tant au niveau commercial, industriel que récréotouristique. Elle concerne notamment la diversification et la mise en valeur de l'économie locale, l'attractivité de la région de même que le développement du parc industriel.



ASPIRATION

4



Avec cette aspiration, nous souhaitons nous assurer que les services offerts sur le territoire de Magog demeurent accessibles et qu'ils répondent aux besoins évolutifs de la population. Nous souhaitons également poursuivre notre collaboration avec nos organismes qui proposent des services complémentaires contribuant à la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Optimiser et diversifier notre offre de services

- Améliorer l'offre de services de transport alternatif.
- Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.
- Revoir le modèle de soutien aux organismes offrant des services aux citoyens.



ASPIRATION 5

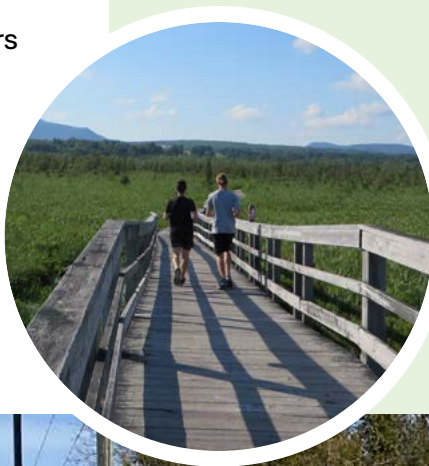
Assurer une saine gestion de nos infrastructures

- Conserver le lien principal du réseau de sentiers du Marais de la Rivière-aux-Cerises.
- Explorer des sources d'énergies alternatives.
- Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.



Crédit : Alice Ellefson

Par cette aspiration, nous comptons prendre les mesures pour conserver nos infrastructures en bon état. Nous analyserons les possibilités d'optimisation qui pourraient être mises en œuvre, particulièrement d'un point de vue durable et économique.



Crédit : Simon Dorval



ASPIRATION



Avec cette aspiration, nous comptons demeurer un employeur de choix, un employeur « vrai de nature » qui place les employés au cœur des priorités. Nous souhaitons également attirer de nouveaux talents dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de nombreux départs à la retraite.

Faire vivre notre marque employeur

- Assurer le rayonnement de notre marque employeur.
- Préserver une expérience-employé de qualité.



MAGOG
un employeur

Vrai
de nature



